



PRÉFECTURE DU RHONE

PRÉ - ARCHIVAGE

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

BORDEREAU DE VERSEMENT

Silo 5

T 625. 626

1,50 m

Partie réservée au service versant

Service versant : D.A.G. 2° Bureau

Date du versement : 1er juillet 1987

Nombre d'articles : 13

N° de téléphone : 4285

Partie réservée aux Archives

N° du versement : 2.076 W

Date de prise en charge : 6.10.87

Métrage : 1,50 m

n° 2593

Partie réservée au service versant				Partie réservée aux Archives	
Numéro de l'article	Description des articles	Dates	Communicabilité (1)	Année d'élimination	Observations
2076 W 1	<u>S. N. C. F.</u> S.N.C.F. ALIENATIONS DE TERRAINS ARRETES DU 6.01.1986 au 24.12.1986				
2076 W 2	<u>E. D. F.</u> D.U.P. - ENQUÊTES D'APPROBATION Lignes à deux circuits 400 kV Raccordement au poste du Chaffard de la Ligne de MIONS - CHAMPAGNIER Arrêté du 3 Avril 1984				
2076 W 2	LIGNE ELECTRIQUE A 20 kV ALLIERES - LE PRUNIER Arrêté du 5.04.1984				
2076 W 3	Ligne M.T. 20 kV Départ M.T. VERNAISON du poste 63/20 kV de MILLERY - 21.06.1984 Ligne électrique aérienne de 2° catégorie (QUINCIEUX) 4.07.1984 Ligne électrique aérienne de 1° catégorie GRANDRIS 9.08.1984 Ligne électrique aérienne de 2° catégorie ECHALAS 14.08.1984				

(1) Indiquer I en cas de communicabilité immédiate (décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979) et D en cas de communicabilité à 60 ans (décret n° 79-1038 du 3 décembre 1979)

Partie réservée au service versant				Partie réservée aux Archives	
Numéro de l'article	Description des articles	Dates	Communicabilité (1)	Année d'élimination	Observations
2076-W 3	Lignes électriques aériennes de 1° et 2° catégories (MARCHAMPT) arrêté du 4.09.84				
2076 W 4	Ligne électrique à deux circuits 400 kV CHARPENAY - PIVOZ Cordier Tronçon CHARPENAY - ECHALAS. 11.09.1984				
2076 W 5	Ligne à deux circuits 400 kV SAINT-VULBAS - VIELMOULIN et raccordement au poste 225 kV de MACON . autorisation de pénétrer dans les propriétés privées 26 Mai 1982 . enquête 24.12.1984 . approbation du tracé : 22.04.1985				
2076 W 6	Ligne électrique à deux circuits 63 kV CRAPONNE - DARDILLY entrée en EN coupure au poste de CHARPENAY 10.11.1984 Ligne électrique à 63 kV CIVRIEUX L'ARBRESLE - entrée en coupure au poste de CHARPENAY 14.01.1985 Lignes électriques aériennes de 1° et 2° catégories ST-LAURENT-d'AGNY 9.05.1985 L. Elec. aer. de 1° et 2° catégories GRANDORTS 19.4.85 Lignes électriques aériennes de 1° et 2° catégories MARCHAMPT 29.05.1985 Lignes électriques aériennes de 1° catégorie SARCEY 1.07.1985 Ligne électrique aérienne de 1° CATEGORIE ST-VERAND 27.8.85 Lignes électriques aériennes des 1° et 2° catégories (CHAMBOST - ALLIERES 2.09.1985).				

(1) Indiquer I en cas de communicabilité immédiate (décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979) et D en cas de communicabilité à 60 ans (décret n° 79-1038 du 3 décembre 1979)

Partie réservée au service versant				Partie réservée aux Archives	
Numéro de l'article	Description des articles	Dates	Communicabilité (1)	Année d'élimination	Observations
2076 W 7	Ligne électrique à deux circuits 400 kV CHARPENAY - PIVOZ Cordier Tronçon ECHALAS - PIVOZ Cordier Enquête 19.3.85 Approbation tracé 6.08.1985 Mise en service 26.02.1986 Lignes électriques aériennes de 1er catégories et 2° catégories CHATILLON 24.09.85 Lignes électriques aériennes de 1° et 2° catégories ST- VERAND 22.11.85				
2076 W 8	Projets d'exécution 1983				
2076 W 9	Autorisation de transport de gaz n° 91 Canalisation ST-SORLIN de VIENNE/ ST-CHAMOND . autorisation ministérielle 30.06.78 . enquête 7.7.78 . approbation de tracé 28.08.78				
2076 W 10	Enquêtes de salubrité 1985 . B. H. de LYON . D.A.S.S. et VENISSIEUX				
2076 W 11	Enquêtes de salubrité B.H. de VILLEURBANNE P. V. du C.D.H. : . 24.01.85/ 28.02.85/ 28.03.85/ . 25.04.85/23.05.85/27.06.85/25.07/85 . 26.09.85/24.10.85./28.11.85/19.12.85				

(1) Indiquer I en cas de communicabilité immédiate (décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979) et D en cas de communicabilité à 60 ans (décret n° 79-1038 du 3 décembre 1979)

Partie réservée au service versant				Partie réservée aux Archives	
Numéro de l'article	Description des articles	Dates	Communicabilité (1)	Année d'élimination	Observations
2076-12	IMMEUBLES MENACANT RUINE Arrêtés des Maires 1985				
2076 W 13	CENTRE RADIOELECTRIQUE LYON BRON Aéroport 30.3.84 Liaison hertzienne MACON - MATOUR 30.3.84 Centre radio de VANCIA - fort - Faisceau hertzien de SENAUD à VANCIA 22.05.84 Liaison hertzienne LYON MARSEILLE II 21.2.85 Réseau hertzien d'AMPLEPUIS THIZY - 15.05.85				

Le Chef du service versant,
POUR LE PREFET,
LE CHEF DE BUREAU,

Muriel DUCOTTET

Le Directeur des Services d'Archives,


(1) Indiquer I en cas de communicabilité immédiate (décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979) et D en cas de communicabilité à 60 ans (décret n° 79-1038 du 3 décembre 1979)